

Image not found or type unknown



Dans le cadre d une audition au commissariat

Par **Justinien**, le **17/06/2019** à **20:05**

Bonjour ,lors d une audition en commissariat ou gendarmerie ,puis je enregistré la conversation ,es ce legale ? et si oui pouvez vous m indiquer le numéro de référence de l article de loie en question ,cordialement